



« On pourrait imaginer des zones franches sans impôt sur les sociétés ». (Photo Raymond Wae-Tion)

des emplois. Je pense notamment au BTP, qui a perdu quasiment 10 000 emplois en cinq ans à La Réunion. Il faut faire fructifier nos talents outre-mer et pour cela changer de braquet. Il y a un côté désespérant à se battre lorsqu'on est dos au mur.

- L'Etat va vous répondre qu'il n'a pas d'argent...

- Je ne demande pas 500 millions ou un milliard d'euros tout de suite ! L'idée est plutôt d'y aller progressivement. On pourrait notamment imaginer des zones franches sans impôt sur les sociétés. Cela n'aurait pas d'impact sur les finances de l'Etat dès aujourd'hui mais en année N + 1 ou N + 2. Tout investissement est un pari. Si vous ne mettez pas d'argent, les choses ne vont pas bouger. De notre côté, nous disons que l'outre-mer, ça vaut le coup. Seule une politique à

contre-courant de ce qui se fait aujourd'hui peut fonctionner. Je me rappelle que sous Nicolas Sarkozy, Victorin Lurel dénonçait la gestion budgétaire du gouvernement. Il fait la même chose aujourd'hui !

- L'Etat va encore réaliser 50 milliards d'euros d'économies dans les années qui viennent. L'outre-mer ne risque-t-il pas, au contraire, de subir de nouvelles coupes ?

- Sincèrement, je n'en sais rien. Tout ce que vous pouvez dire, c'est que les lettres de cadrage devraient arriver dans les ministères en avril. Je redoute que de nouvelles contributions soient demandées aux entreprises après la baisse des exonérations de charges et la suppression de l'abattement à l'impôt sur les sociétés. Les entreprises ont déjà fait l'effort et ne doivent pas être la

variable d'ajustement. Il y a d'autres catégories qui peuvent être mises à contribution. Il ne faut pas toucher aux entreprises cette année mais regarder ailleurs.

« Il n'y a plus de gras »

- La TVA non perçue récupérable, une TVA non perçue mais remboursée aux entreprises, est dans le collimateur de Bercy. Faut-il sauver ce dispositif que beaucoup de contribuables ont du mal à accepter ?

- Le plus grand tort de ce dispositif, c'est son nom. C'est un dispositif qui aide les entreprises et à ce titre, je le défends. Si l'Etat y touche, cela veut dire qu'il demande aux entreprises de faire

un effort supplémentaire alors qu'elles sont déjà dans le dur. Il n'y a plus de gras à tailler aujourd'hui. L'outre-mer a aujourd'hui des problèmes de nécessité. Il faut que l'Etat mesure que les entreprises souffrent aussi.

- Comment voyez-vous l'avenir des économies ultramarines ?

- Il y a aujourd'hui une crise sociétale profonde que nous mesurons bien et un sentiment de grande inquiétude. Pour autant, c'est dans les entreprises que se trouve le potentiel de richesse collective d'un territoire. Il faut les préserver. On voit des gens se mobiliser par rapport à de grandes causes. J'aimerais que les entreprises les touchent au cœur de la même façon.

Entretien : Cédric BOULLAND

Niches fiscales outre-mer : 150M€ de dépenses en moins en 2013

Selon les documents annexés au projet de loi de Finances pour 2014 lors de son examen parlementaire, les niches fiscales outre-mer se sont élevées en 2013 à 1,152 milliard d'euros. C'est 146 millions de moins qu'en 2012, qui avait établi un nouveau record à près de 1,3 milliard pour les finances de l'Etat.

Le niveau atteint l'an passé est le plus faible depuis 2008 (1,09 milliard). Les coups de rabot successifs et autres diminutions de taux de réduction d'impôt ont visiblement porté leurs fruits. De même que la suppression de la défiscalisation pour les panneaux photovoltaïques. Dans le détail, la réduction d'impôt au titre des investissements productifs reste

la plus importante avec un total de 380 millions d'euros mais son montant a été divisé par deux par rapport à 2009 (767M€). Instaurée par la Lodeom, la défiscalisation dans le logement social continue sa montée en puissance (11M€ en 2010 ; 68 en 2011 ; 208 en 2012 et 300 en 2013).

L'aide fiscale au logement privé (loi Girardin) suit la trajectoire inverse. Alors qu'elle s'élevait encore à 361M€ en 2009, elle n'était plus que de 280M€ en 2013 et Bercy prévoit qu'elle sera ramenée à 235M€ cette année. Dernier dispositif : la déduction d'assiette pour l'impôt sur les sociétés. Son niveau a progressé entre 2012 et 2013 pour s'élever à 190M€.



C.B.

La défiscalisation dans le logement social a coûté 300 millions d'euros à l'Etat l'an passé. (Photo Pascal Neau)

Le baromètre

Le Quotidien
LE QUOTIDIEN DE LA RÉUNION

Corsair



Après plusieurs années de turbulences, la compagnie est en phase de reconquête. Désormais proche de l'équilibre financier, elle est la seule à avoir gagné des voyageurs sur l'axe Paris-Réunion où son chiffre d'affaires a progressé de 17%. Elle vient par ailleurs de signer un partenariat avec Emirates pour l'océan Indien.

Unicor Toys



Confronté à d'importantes difficultés financières, le spécialiste du jouet a été placé en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Saint-Denis. La société familiale créée il y a 34 ans, qui exploite notamment les trois magasins King Jouet de l'île, est à la recherche d'un repreneur.

Infographie : Valérie SICRE



Le relevé de la semaine



Moutarde Maille
280g

ENSEIGNES	PRIX
Réunion	
Jumbo Duparc	2,45 €
Leclerc Riv.-des-Pluies	2,35 €
Carrefour Ste-Clotilde	2,39 €
Métropole	
Super U	
Châteauneuf-sur-Loire (Loiret)	ND
Leclerc Saint-Etienne	1,43 €

Prix relevés les 19 et 20 février P : Promotion. ND : Non disponible

Infographie : Valérie SICRE

En bref

Salon de l'export

Encore une semaine pour s'inscrire

Les inscriptions pour le deuxième salon de l'export, qui se déroulera les 6 et 7 mars au Moca (dans les hauts de Saint-Denis) à l'initiative du Club Export, seront closes le mardi 4 mars. L'accès est gratuit mais il est nécessaire de s'enregistrer sur www.clubexport-reunion.re. En plus des 18 conférences et des rendez-vous d'affaires déjà programmés, quatre ateliers thématiques ont été ajoutés. Il sera question des opportunités du secteur alimentaire au Benelux et sur l'exposition universelle de Milan, de l'importance du réseau et du retour d'expérience, du numérique au service de l'export et enfin des moyens de

répondre aux appels d'offres sur financement de l'Agence française de développement dans les Etats étrangers.

Restauration

Le premier « fast good »

Robby Sainson, un ancien cadre de l'industrie pharmaceutique, ouvre dans le quartier Cathédrale de Saint-Denis le Just Good, premier « fast good » de La Réunion. Présenté comme un « lieu de restauration rapide et de luxe », l'établissement propose des « plats-minute entièrement faits maison et uniquement avec des produits locaux ». Pas de porc ni de bœuf, juste du poulet et du poisson dans les salades, sandwiches et autres tartares. Le gérant ambitionne d'ouvrir trois restaurants supplémentaires dans chacune des trois autres micro-régions de l'île.



PARCE QUE VOUS ÊTES UN PRO ET QUE VOUS ÊTES EXIGEANT, HERTZ CRÉE LE SERVICE SUR-MESURE.



Des véhicules taillés pour vos besoins
UTILITAIRES ET FRIGORIFIQUES



Une assistance
24h/24, 7j/7



Un numéro et un interlocuteur unique
0262 98 02 14

4 agences : Ste-Marie, La Possession, St-Gilles-les-Bains, St-Pierre.



Hertz
www.hertzreunion.com